



Estimatif d'ensemble et projections chiffrées sur les effectifs de MRE en situation de vulnérabilité

TERMES DE REFERENCE

1. OBJET DE LA MISSION

Cette mission consistera à fournir une assistance technique au MdCMRE pour **produire une estimation des effectifs de Marocains résidant à l'étranger (MRE) affectés par la COVID-19**, par niveau de vulnérabilité avec différentes projections à plusieurs mois d'intervalle.

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En 2017, on estimait l'effectif des Marocains résidents à l'étranger à plus de 3,3 millions de personnes¹. La plus grande partie de cette population est installée dans les pays de l'OCDE. Les statistiques disponibles auprès des pays de l'OCDE indiquent une tendance à la baisse de l'émigration nette en provenance du Maroc vers les pays de l'OCDE². La crise économique dans les pays de l'OCDE déclenchée en 2008 et la crise politique dans les pays arabes, en particulier celle qui a frappé la Libye, ont suscité le retour d'effectifs importants vers le Maroc³. Le contexte actuel et les effets de la pandémie Covid-19 accentuera probablement cette tendance en raison de la perte d'emploi.

Le gouvernement marocain, saisissant les enjeux multiples de ces transformations, a été particulièrement dynamique sur les questions migratoires cette dernière décennie. En 2013, le Maroc a adopté une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA) ainsi qu'une Stratégie Nationale des Marocains du Monde, (SNMDM) dans le cadre de sa Nouvelle Politique Migratoire (NPM)⁴. Le leadership du Maroc en matière migratoire fait partie d'une stratégie plus large de relations internationales qui a vu sa réintégration à l'Union africaine en 2017, et sa candidature à la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en préparation. Le Maroc a aussi porté l'idée d'un Observatoire africain pour les Migrations et le Développement approuvé par l'Union africaine en janvier 2019 et installé à

¹ Selon le rapport (2017) de l'OCDE intitulé « Talents à l'étranger : une revue des émigrés marocains » : <http://www.oecd.org/fr/emploi/les-marocains-residant-a-l-etranger-une-force-importante-pour-le-developpement-economique-du-maroc.htm>

² Idem

³ La migration de retour a augmenté de 30 % au cours des dix derniers, selon le rapport de l'OCDE (2017) ; Idem

⁴ La SNIA vise à contribuer à une meilleure intégration des migrants réguliers au Maroc. La NPM a différents axes d'intervention (Education et culture, Jeunesse, Santé, Logement, Assistance sociale et humanitaire, Formation professionnelle et Emploi, Mesures contre la traite des personnes).

Rabat. Cet engagement du Maroc a été déjà renforcé par la ratification de la Convention internationale pour la Protection des Droits de Tous les Travailleurs Migrants et des Membres de leur Famille en 1993 ; et en 2019, par la ratification de la Convention 97 sur les travailleurs migrants.

Dans cette dynamique, le Ministère délégué chargé des MRE (MdCMRE) joue un rôle important aux côtés d'autres parties prenantes (Ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle / MTIP, les services publics de l'emploi (ANAPEC), le Ministère des Affaires étrangères et de la coopération Africaine et des MRE / MAECAMRE) dans la définition des priorités marocaines en matière migratoire. **En temps de crise sanitaire et ses retombées négative sur les conditions de vie et de travail des MRE, le MdCMRE prend le lead d'une initiative nationale visant à accompagner les MRE à travers un plan d'action d'urgence. Il a mis en place une cellule de crise et pris différentes mesures d'urgence dont le développement et l'adoption d'un plan d'action d'urgence.**

A l'occasion de la réunion du Comité de Coordination Technique du programme THAMM, organisée le 2 juillet 2020 ; et à la suite des échanges entre le BIT et le MDCMRE concernant une assistance technique pour appuyer la mise en place d'un plan d'urgence national Post-covid-19⁵, un consensus a émergé pour la conduite d'enquêtes, études et évaluations sur l'impact de la COVID-19 sur les conditions des socio-économiques des MRE. Cette assistance technique devra permettre l'éclairage et le pilotage de l'action publique marocaine envers les Marocains Résidant à l'Etranger et leurs familles dans le contexte de la pandémie COVID-19 et des conséquences post-COVID-19, spécifiquement en termes de perte d'emploi et de couverture sociale.

Cette assistance technique s'inscrit dans l'Objectif Spécifique 3 du Programme THAMM qui porte sur le renforcement des systèmes d'information sur les migrations de travail et des capacités des acteurs nationaux du programme THAMM « Pour une approche globale de la gouvernance de la migration et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord ». ce programme est financé par l'Union européenne et est mis en œuvre conjointement par le BIT et l'Organisation internationale des Migrations (OIM). Il est conçu comme un programme sous régional visant à favoriser des possibilités de migration et de mobilité de la main-d'œuvre sûres, ordonnées et régulières et mutuellement bénéfiques pour les pays d'Afrique du Nord. Le programme s'appuiera sur les normes et cadres internationaux existants pour promouvoir une migration équitable de la main-d'œuvre et des systèmes de recrutement équitables.

La mission, objet de ces TdR, fait partie d'une proposition d'assistance technique formulée par le BIT validée par le MdCMRE et comportant les activités suivantes :

1. Evaluation spécifique du régime de retraite / Droits sociaux des MRE en post Covid-19 ;
2. Estimatif d'ensemble et projections chiffrées sur les effectifs de MRE en situation de vulnérabilité ;

3. Conduite d'une enquête d'évaluation de l'impact de la crise COVID-19 sur les Marocains Résidant à l'étranger (MRE) » ;
4. Evaluation des besoins du réseau consulaire marocain à l'étranger dans sa réponse à l'impact du COVID-19.

Les présents termes de référence portent sur l'étude 2 (soulignés).

3. OBJECTIF

Les résultats de ces études permettront d'éclairer et d'orienter l'action publique du gouvernement marocain, à travers des recommandations de mesures opérationnelles pour atténuer l'impact de la pandémie COVID-19 sur les Marocains résidant à l'étranger et leurs familles, notamment en termes de perte d'emploi et de couverture sociale.

4. RESULTATS /LIVRABLES DE LA MISSION

- Note méthodologique décrivant en détail le processus méthodologique de l'assistance technique ciblée et pertinente au profit du MdCMRE, à la base des présents TdR. Cette note méthodologique sera également présentée en PPT aux acteurs concernés ;
- Collecte des données et analyses ;
- Elaboration d'un rapport analytique argumenté présenté sous la forme d'un rapport narratif succinct précédé d'un résumé des principales conclusions ;
- Présentation PPT reprenant l'ensemble de la démarche et ses principaux résultats.

5. METHODOLOGIE

A partir des données existantes et croisées entre le registre des MRE détenu par les consulats, les données du HCP (enquête emploi et enquête ménage Q2, Q3, Q4 de 2020), mais aussi des données produites par les pays de destination quand disponibles (OCDE, EUROSTAT, instituts de statistiques des pays de destination, enquêtes santé ad hoc COVID), une proposition de modélisation par analyse croisée de ces données sera formulée pour permettre une estimation des effectifs de MRE par niveau d'impact du COVID-19 (si disponibles). A minima, et par défaut, l'étude devra fournir une estimation des effectifs de MRE par niveau de vulnérabilité en croisant les indicateurs relatifs à l'impact épidémiologique, le niveau de revenus, le type de logement, la situation familiale, et l'accès à une forme de protection sociale sur Q2, Q3, Q4 (2020) et Q1 et Q2 (2021).

Les pays visés en priorité seront : France, Belgique, Italie, Espagne, Allemagne.

6. APPROCHE ET DEMARCHE

L'approche proposée sera articulée autour de quatre moments clés :

1. Préparation d'une note méthodologique identifiant les sources de données principales et affinant les questions de recherche auxquelles les sources permettront de répondre ;
2. Présentation de cette note aux parties prenantes pour enrichissement et validation ;
3. Préparation et élaboration du rapport ;
4. Présentation des principales conclusions aux parties prenantes et finalisation du rapport.

Le/la consultant-e devra mener la mission dans une dynamique participative et interactive. Dans ce sens, la description de la démarche et de l'approche participative devra être mise en exergue.

Une considération spécifique devra être apportée à l'enjeu de la dimension Genre dans la désagrégation des données.

7. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT-E PRINCIPAL-E

- Niveau académique : Doctorat achevé ou en cours ou équivalent dans le domaine de la démographie, statistiques démographiques, économétrie ;
- Expérience avérée de recherche dans le domaine des statistiques migratoires ; statistiques démographiques ; modélisation statistique de l'impact socio-économique des crises / désastres avec publications à l'appui ;
- Expérience avérée de travail avec les institutions internationales (OCDE, EUROSTAT, Banque Mondiale).
- Une expérience de travail avec les institutions ministérielles marocaines serait un atout ;
- Excellente maîtrise du français ; l'arabe et l'anglais seraient un atout.

8. COMPETENCES REQUISES:

- Excellente connaissance des bases de données marocaines et internationales ;
- Connaissance en matière de la migration en général et de la migration de main d'œuvre en particulier sera un atout.

9. CALENDRIER DU DEROULEMENT DE LA MISSION :

Cette étude sera réalisée en étroite collaboration avec le MdCMRE, le BIT, les acteurs institutionnels (MTIP, MAEC/DACS, et HCP).

La durée de cette étude est estimée à un volume de travail de 20 jours étalés entre le 16 décembre et le 15 février 2021.

Tableau récapitulatif des tâches et livrables attendus

	Tâches et livrables	Durée Jour/personnes	Echéancier
A.	Note méthodologique exécutive décrivant en détail le processus méthodologique, notamment les bases de données existantes et accessibles, les indicateurs qui seront utilisés et la modélisation qui permettra les estimatifs de l'assistance technique à la base des présents TdR	2	16 décembre 2020
B.	Présentation PPT de la note méthodologique aux commanditaires au début de la mission ;	1	23 décembre 2020
C.	Récupération des bases de données et des variables disponibles	2	31 décembre 2020
D	Développement du modèle et intégration des données	5	8 janvier 2021
E.	Rédaction du rapport présentant les données, la méthodologie, les estimations produites	5	22 janvier 2021
F	Préparation d'une présentation PPT présentant les éléments clés du rapport	1	26 janvier 2021
G	Recueil des commentaires des parties prenantes et finalisation du rapport	4	31 janvier 2021
	TOTAL	20 jours	

10. CONSTITUTION DE L'OFFRE

Les documents à remettre dans le cadre de la soumission de l'offre sont :

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- Profil du cabinet de consultance et CV des consultant-es ;
- Patente / ICE et quitus fiscal à jour.
- Références des diplômes et des expériences similaires du /des consultant-es.

OFFRE TECHNIQUE

- Une note méthodologique :
 - Compréhension des travaux à réaliser ;
 - Ajustements ou variantes proposées ;
 - Calendrier d'exécution ;
 - Moyens humains et matériels détaillés.
- Références de travaux précédents :
- Les attestations de services rendus et autres titres pouvant appuyer la candidature ;
- CVs des consultant-es/expert-es et copies de diplômes.

OFFRE FINANCIÈRE :

La soumission d'une offre détaillée précisant les honoraires (j/p) et une estimation des frais connexe de la mission.

11. CONDITIONS MATERIELLES ET FINANCIERES

a. Conditions financières

Les honoraires de la mission sont fixés soit en USD soit en MAD, selon la grille interne du BIT concernant les prestataires de consultation nationale toutes charges comprises.

b. Modalités de paiement

Le paiement des honoraires sera effectué à l'achèvement de la version finale des livrables (point 7 de ces TDR) à la satisfaction du BIT ; et ce de la façon suivante :

- Un paiement de 30% après validation du livrable A ;
- Un paiement de 70% après validation de tous les livrables B, C, D, E, F et G.

12. DELAIS POUR LA SOUMISSION DES CANDIDATURES

- Les candidat-es intéressé-es devraient soumettre à l'attention du BIT et du MdCMRE, une proposition technique et financière détaillée, accompagnée des documents demandés au plus tard **le 9 décembre 2020 à 23h59**.
- Les propositions devront être envoyées par e-mail simultanément aux deux adresses électroniques suivantes :
- amraoui@ilo.org (BIT)
- yassinematoug@gmail.com (MDCMRE)